

Première immatriculation au Registre du Commerce

Société anonyme

Pièces à fournir

- Une Copie de l'attestation de dépôt de déclaration du projet d'investissement;
- Un exemplaire du projet des statuts signé par le ou les fondateurs
- Une imprimé en double exemplaires en arabe et à signer par le PDG ou le DG
ou leur mandataire ;
- 2 copies de l'attestation de dépôt de déclaration du projet d'investissement
- 2 originaux enregistrés des statuts;
- 2 originaux enregistrés des PV de l'AGC et du 1er CA
- 2 originaux de la déclaration de souscription et de versement
- 2 originaux de la liste des souscripteurs;
- En cas d'apport en nature 02 originaux enregistrés du rapport commissaires aux apports sont obligatoires:
- 2 copies de la déclaration d'existence et la carte d'identification fiscale
- 2 exemplaires de la Pièce précisant l'adresse du siège social certificat de propriété, contrat de location (non obligatoirement enregistré),
- attestation de domiciliation la personne domiciliataire ou comportant le cachet de l'entreprise domiciliataire avec la signature de son représentant légal;
- 2 copie de la CIN du PDG ou du DG et du DGA s'il ya lieu (02 copies du passeport pour les étrangers)
- 2 copies de la CIN et de la carte professionnelle du commissaire aux comptes **en validité** ou 2 copies de l'extrait du RC, datant de moins de trois mois , pour le cas d'une personne morale du commissariat aux comptes
- Un timbre fiscal de 15 DT;
- Procuration au cas où le déposant est autre que le représentant légal de la société.
- Une copie de la pièce d'encaissement des frais de publication au JORT
- Un timbre fiscal de 5 DT pour chaque extrait du RC demandé.